MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence Unique du Mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la **Mairie de Campbon** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (Nom de votre banque) : ……. votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **Mairie de Campbon.**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé

FR 25 ZZZ 519 189

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom, prénom :	Nom : MAIRIE DE CAMPBON SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE
Adresse :	Adresse : Place de l'Église
Code postal :	Code postal : 44750
Ville :	Ville : CAMPBON
Pays :	Pays : France

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ☒ Paiement ponctuel ☐

Signé à :
Date :

Signature :

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :
En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Mairie de Campbon. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Mairie de Campbon – Service restauration scolaire

Place de l'Église - BP 2 – 44750 CAMPBON - 02 40 56 72 66 - enfance@campbon.fr